

## Annnonce de vos événements

Ce document a été élaboré par l'Office de la culture de Morges afin de guider les organisateurs d'événements, en particulier culturels, à Morges dans la promotion de leurs événements. La liste ci-dessous permet de connaître quelques outils de promotion que la Ville ou ses partenaires mettent en place pour aider à faire connaître l'offre culturelle de la ville.

### À la commune de Morges

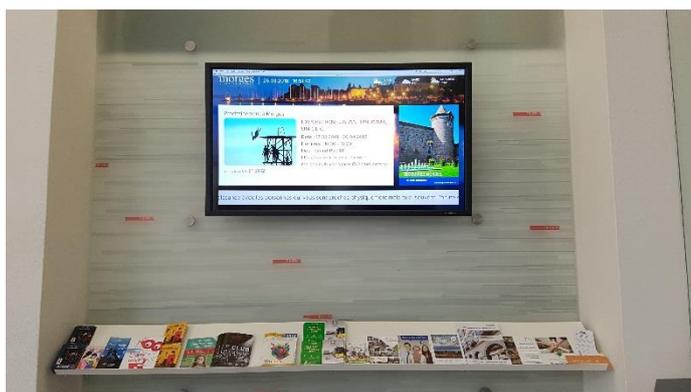
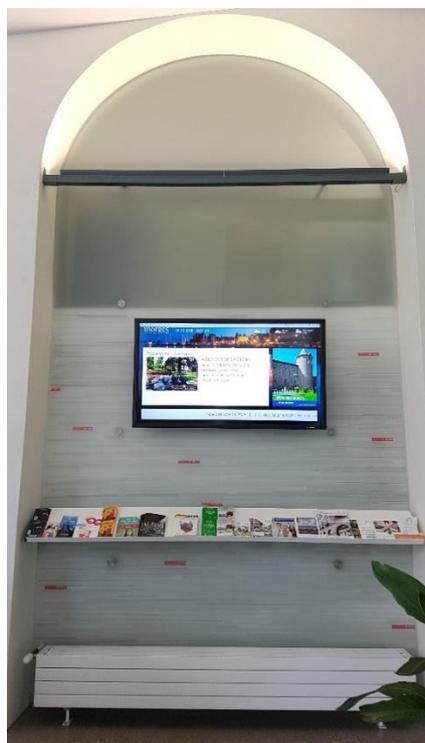
#### Flyers et affiches

Déposez des flyers (min. 50) et 3-5 affiches (A4 ou A3) au Greffe de la Ville de Morges (Place de l'Hôtel de Ville 1, 1110 Morges, 2<sup>e</sup> étage, 8h-11h30 / 14h-16h).

Le matériel sera mis à disposition dans les points de contact de l'administration avec le public.

#### Ecrans numériques

Envoyez à [aude.solinas@morges.ch](mailto:aude.solinas@morges.ch) une affiche en fichier numérique (A4, orientation verticale, jpg) afin qu'elle soit diffusée sur les écrans de la réception de l'administration communale.



## Affichage libre

La ville de Morges met à disposition des sociétés locales, des panneaux d'affichage libre. Ils se trouvent dans huit lieux différents et se présentent sous deux formes distinctes : panneau rectangulaire rouge ou « colonne Morris ». La carte ci-dessous indique leur emplacement. Aux pages suivantes, des indications plus précises et des photographies vous aideront à les retrouver sur place.



*Panneau rectangulaire*



*« Colonne Morris »*



## 1. Parc des Sports :



*A la fin de la Promenade Général Guisan, à proximité du parking du Parc des Sports, se trouve une colonne Morris.*

## 2. Place Dufour :



*Sur la Place Dufour, à côté de la cabine téléphonique se situe un panneau rectangulaire.*

### 3. Avenue des Pâquis



*Deux panneaux rectangulaires se trouvent à proximité de l'arrêt de bus « Beausobre », en face de la sortie d'autoroute.*



*De l'autre côté de la route, à proximité de l'arrêt de bus « Beausobre », une colonne Morris est également à disposition.*

#### 4. Avenue Marcelin :



*Entre le panneau d'affichage des informations officielles et la boîte aux lettres, il y a un panneau rectangulaire sur l'avenue Marcelin, à l'intersection avec le chemin du Petit-Dézaley.*

#### 5. Place de la Gare :



*Juste au-dessus de l'arrêt de bus, se situe un panneau rectangulaire.*

## 6. Rue de la Gare



*Deux panneaux rectangulaires sont à disposition entre les deux ponts (autoroute et chemin de fer).*

## 7. Chemin de Prellionnaz :



*A l'arrêt de bus « Préliionne » se trouve un panneau rectangulaire.*



*Il y a également une colonne Morris au croisement des chemins Prellionnaz et Tolochenaz.*

## **8. Rue Centrale**



*A proximité du croisement entre la Rue Centrale et la Rue Sablon, se situe une colonne Morris.*

## Sur les sites Internet

- Comment inscrire une manifestation/atelier/conférence, etc. dans l'**agenda de l'Office du tourisme** (événement qui sera repris automatiquement par l'**agenda de la Ville de Morges**) :
  - ✓ Aller sur le site web de Morges Région Tourisme : <http://www.morges-tourisme.ch/fr/Z5430/liste-des-evenements>
  - ✓ cliquer sur « annoncez votre manifestation » en haut à droite
  - ✓ remplir le formulaire et envoyer une image au format 1920 pixels sur 1080 pixels. Contact si besoin : [info@morges-tourisme.ch](mailto:info@morges-tourisme.ch) ou 021 801 32 33.
- Il y a également la possibilité d'inscrire son événement sur l'**agenda du journal La Côte** (<https://www.lacote.ch/sortir/>). Il apparaîtra alors en ligne
  - ✓ cliquer sur « Signalez votre événement » en haut à droite
  - ✓ se connecter ou créer un compte
  - ✓ cliquer sur « ajouter un événement » en haut à droite
  - ✓ remplir le formulaire avec toutes les informations nécessaires ainsi qu'une image.

Ces deux inscriptions sont **gratuites**.

### Pour aller plus loin

D'autres sites ou agenda culturels sont disponibles pour annoncer son événement. En voici deux, dont l'utilisation est **gratuite**.

- **Cultural Network** : [www.culturalnetwork.ch](http://www.culturalnetwork.ch)
- **Temps libre** : [www.tempslibre.ch](http://www.tempslibre.ch)

La **revue l'Agenda** est également un bon outil de promotion. L'inscription coûte 60.- / an par institution. Les événements sont répertoriés sur leur site internet ET en format papier (revue bimensuelle).

[www.l-agenda.online](http://www.l-agenda.online)

## Affichage culturel SGA

La Ville a quelques réseaux réservés pour l'affichage culturel dans les réseaux d'affichage SGA. 1 réseau comprend 25 affiches en format F4 et dure deux semaines.

L'affichage coûte CHF 375.00 par réseaux à la commune. **Seuls les événements culturels ayant lieu à Morges ou dans les communes limitrophes peuvent bénéficier de cette affichage.**

- Les musées morgiens bénéficient chaque année de la gratuité pour les 6 premiers réseaux de 2 semaines. Tout réseau supplémentaire est facturé CHF 125.00 par réseau de 2 semaines.
- Pour les sociétés locales et les organisateurs d'événements culturels ou associatifs à but non lucratif, le tarif est de CHF 125.00 par réseau de 2 semaines.
- Pour les organisateurs d'événements culturels à but lucratif ayant lieu à Morges, le tarif est de CHF 250.00 par réseau.
- Pour les organisateurs d'événements culturels à but lucratif n'ayant pas lieu à Morges, le tarif est de CHF 375.00 par réseau.

L'organisateur doit également assumer les frais d'impression des 28 affiches au format F4 et leur envoi à la SGA.

**Les demandes (au moins 3 mois en avance) doivent être adressées au Théâtre de Beausobre : 021 804 15 69**, qui vous renseignera sur les disponibilités, et les modalités pratiques.



Exemple d'un affichage culturel SGA, format F4

## Banderoles

Il existe à Morges quelques emplacements stratégiques (entrées de ville, giratoires, etc) où il est possible de déposer des banderoles, permettant ainsi d'annoncer des événements. La pose est possible 10 jours avant l'événement, et la banderole doit être enlevée directement après l'événement.

**La pose de ces banderoles doit être autorisée par la police du commerce : la demande doit être adressée à [commerce@police-region-morges.ch](mailto:commerce@police-region-morges.ch).** C'est cet organisme qui vous indiquera si la pose est possible, à quelles dates et quels endroits, et les éventuels frais.